



ENSEMBLE CONTRE LA PEINE DE MORT

Jeudi 1er octobre, au Forum Mondial Normandie pour la Paix, nous avons rencontré Solène Paloma, chargée du projet Éducation de l'association Ensemble Contre la Peine de Mort, dont le siège est situé dans les locaux de l'UNESCO à Paris.

Que pensez-vous de la peine de mort ?

La peine de mort est inhumaine, c'est une torture. Généralement, elle est n'est pas demandé par la famille des victimes et elle représente une forte inégalité car elle touche plus les pauvres.

Pourquoi votre association est-elle présente au Forum Normandie Pour la Paix ?

Nous sommes venus faire passer ce message auprès des jeunes, pour les informer et leur présenter la situation actuelle de la peine de mort dans le monde.

Concrètement, comment agissez-vous contre la peine de mort ?

Nous avons plusieurs leviers d'action. Nous essayons de plaider dans les états où il y a la peine de mort pour changer les mentalités au niveau politique. Nous avons une mission de soutien des petites entreprises et associations qui militent contre la peine de mort sur place dans ces

pays. Nous devons aussi sensibiliser les personnes qui parlent « vaguement » de la peine de mort pour qu'elles comprennent l'importance que ces mots ont !

Quels sont les pays qui pratiquent la peine de mort ?

Il y a la Biélorussie, seul état européen à l'appliquer, l'Inde, l'Afghanistan... Au total, 33 états et pays dans le monde la conservent.

Quelles sont les causes de la peine de mort ?

Dans 75% des cas, c'est pour cause de trafic de drogue. Les autres causes sont le meurtre, le terrorisme, l'adultère (faute de tromper son mari ou sa femme), l'homosexualité, le blasphème (dire du mal des dirigeants religieux).

Pour en savoir plus
www.ecpm.org

*Jos-Daniel Adjahi,
élève de Seconde 10,
Lycée Senghor, Évreux*

L'association Ensemble contre la peine de mort est une association qui lutte pour l'abolition universelle de la peine de mort.

Certains pays et gouvernements pensent encore que la peine de mort est nécessaire, peut-être en pensant que ça réduit les activités criminelles. Cependant, d'après Amnesty International, les problèmes de la peine de mort n'est pas plus dissuasive que les peines d'emprisonnements. Dans certains pays, la peine d'emprisonnement aurait fait baisser les chiffres des activités criminelles. Elle est aussi immorale, car elle ne respecte pas la Déclaration Universelle des droits de l'homme et du citoyen. De plus, certains motifs à la peine de mort sont en lien avec les minorités sexuelles, la pauvreté.

Aujourd'hui, beaucoup d'états ont aboli la peine de mort, et huit pays l'utilisent uniquement pour les crimes commis en temps de guerre, les actes terroristes et les crimes contre l'humanité.

Bien que de nombreux pays ont aboli la peine de mort, cette association ne doit pas s'arrêter là, et doit encore faire beaucoup d'effort pour l'abolition universelle de la peine de mort.

*Romane Frouin, Eden Dupont
wet Samuel Brou,
élève sde Seconde 10,
Lycée Senghor, Évreux*